

## Les « Italiens » de Béguédo, acteurs du développement urbain : une exemplarité à réinterroger<sup>1</sup>

*Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertoncello\**

### Résumé

L'émigration vers l'Italie des Bissa a été érigée en modèle par les autorités burkinabè, en raison de l'importance de leurs réinvestissements économiques dans la province du Boulgou dont ils sont originaires. Les migrants ont été propulsés au rang d'acteurs incontournables du développement local. À partir d'entretiens et d'observations menés aussi bien en Italie (région de Bergame et Brescia) qu'au Burkina Faso (Ouagadougou, Béguédo) à quinze ans d'intervalles, il s'agira d'appréhender les faces cachées du modèle et de préciser le rôle occupé par les migrants dans la construction de la ville, au côté des grands commerçants, des autorités coutumières et des notables. Après avoir rendu compte des relations controversées existant entre migration et développement et reconstitué les temps forts de la migration burkinabè, les auteurs s'interrogeront sur les mo-

---

<sup>1</sup> La ville de Béguédo a été considérée comme laboratoire par l'équipe de recherche structurée autour des laboratoires LESME de l'Université de Ouagadougou et du LPED (IRD/Université de Provence). Des stages de terrains y ont été organisés, regroupant des étudiants burkinabè, des chercheurs français, spécialistes du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre des entretiens ont été conduits auprès de migrants de passage, de parents de migrants et des acteurs institutionnels (2007, 2009) ; des relevés des activités dans la ville ont été réalisés et des observations des pratiques menées dans différents lieux de sociabilité (marché, bars). En complément, des entretiens ont été également réalisés à Ouagadougou mais aussi en Italie (région de Bergame et Brescia, 2007), auprès de migrants et de responsables d'associations qui ont été confrontés à d'autres entretiens réalisés en 1992, en partie auprès des mêmes personnes dans le cadre d'enquêtes exploratoires menées avec R. Blion et O. Schmidt di Friedberg à la fois en Côte-d'Ivoire, en Italie et au Burkina Faso.

\*Respectivement directrice de recherches au LPED (UMR IRD/AMU) et Professeure des Universités à l'Université d'Aix-Marseille, [Brigitte.Bertoncello@univ-amu.fr](mailto:Brigitte.Bertoncello@univ-amu.fr)

dalités de redistribution de la rente migratoire à Béguédo. Dit autrement, la production d'équipements contribue-t-elle à la transformation du village en ville et à l'atténuation des inégalités sociales ou l'argent de la migration tend-il à exacerber les tensions dans la ville ?

**Mots clés :** Bissa, migration, développement local, diaspora burkinabè en Italie

### **Abstract**

The emigration of Bissa to Italy was held up as a model by the Burkinabe authorities, given the importance of their economical reinvestments in the Boulgou province where they come from. The migrants were propelled to the rank of major players in local development. Based on interviews and observations conducted both in Italy (Bergame and Brescia area) and Burkina Faso (Ouagadougou, Beguedo) and fifteen years apart, the purpose will be to gain greater insight into the hidden facets of the model and to clarify the role the migrants play on the construction of the city, alongside the large merchants, the customary authorities and the community leaders. After having explained the controversial relationships between migration and development and having reconstituted the highlights of the Burkinabe migration, the authors will question the means of redistribution of the migratory income in Beguedo. In other words, does the production of equipment contribute to the transformation of a village into a city and to the mitigation of social inequalities or, conversely, does migration money tend to exacerbate tensions in the city?

**Keywords :** Bissa, migration, local development, burkinabè diaspora in Italy.

## Introduction

Dans un pays, caractérisé de longue date par des mouvements migratoires massifs et dirigés, principalement, vers la Côte d'Ivoire, c'est l'émigration récente vers l'Italie du Nord de quelques milliers de *Bissa*<sup>2</sup>, ressortissants de la province du Boulgou, qui est devenue exemplaire pour les autorités burkinabè. Autrement dit, ceux qui ont réinvesti, collectivement, dans la construction ou la restauration d'équipements dans leur village d'origine et, plus particulièrement, à Béguédo, à partir du nord de l'Italie, ont été propulsés au rang d'acteurs incontournables du développement local. Pourtant à la même époque, le gouvernement italien, en durcissant son appareil législatif de coercition et, les populations locales, en organisant des milices anti-immigrées et en chassant<sup>3</sup> les travailleurs africains, employés dans l'agriculture intensive au sud de la péninsule, ont participé à leur criminalisation, leur laissant peu de latitude pour envisager des opérations de co-développement. Un double paradoxe qu'il conviendra d'éclairer. On peut s'interroger sur les subjectivités et l'idéologie qui sous-tendent la reconstruction de cette histoire migratoire par la puissance publique burkinabè. Les temps forts de la migration burkinabè en Italie devront d'ailleurs être rappelés pour mieux appréhender la logique de ces mises en scène. Il s'agira ensuite d'apprécier de quelle manière se traduit, aux plans spatial et social, la redistribution de la rente migratoire, à Béguédo, commune implantée dans le centre-est de la province du Boulgou et, dont une grande partie des ressortissants se trouve en Italie, en Côte d'Ivoire et au Gabon. La production d'équipements, grâce aux transferts financiers des migrants, permet-elle un développement effectif de la zone de départ, sa transformation en ville ? Ou, à l'inverse, l'argent de la migration internationale dans une région agricole déjà riche et caractérisée par un commerce transfrontalier important a-t-il contribué à la déstructuration de cette économie et à l'exacerbation des inégalités sociales ? Autrement dit,

---

<sup>2</sup> Une ethnie minoritaire au Burkina Faso.

<sup>3</sup> En janvier 2010, après avoir essuyé une agression au fusil à air comprimé, des travailleurs saisonniers africains travaillant clandestinement dans des conditions inhumaines dans l'agriculture calabraise (Rosarno), exploités par la mafia locale se sont révoltés. Ce qui provoqua en représailles une véritable chasse aux immigrés dans une Italie devenue ultra réactionnaire et ayant institué un appareil législatif particulièrement coercitif. Bilan : 56 blessés.

quelles sont les faces cachées de ce modèle, quelle place occupent véritablement les migrants dans la construction de la ville, au côté des grands commerçants, des autorités coutumières et des notables ?

## **Migrations en Italie et développement au Burkina Faso : des relations controversées**

### **Modèles théoriques versus études empiriques**

En considérant les migrants comme des acteurs potentiels du développement économique, les pays d'émigration reprennent à leur compte les travaux théoriques, discutant du rapport de causalité entre migration et développement : l'émigration envisagée, à certaines conditions, en tant que facteur voire moteur du développement de la zone d'origine (Anmassari & Black 2001 ; Guilmoto & Sandron 2003 ; Adams & Page 2005 ; Azam & Guibert 2006). Raisonement qui suppose d'avoir répondu à une question préalable : les facteurs de sous-développement d'une région peuvent-ils ou non être corrigés par l'émigration d'une partie de ses ressortissants ? Nombre d'études font l'hypothèse que les transferts financiers, auxquels procèdent les migrants dans leur pays d'origine, peuvent compenser le départ en migration d'une partie de la force de travail. Alors que d'autres s'interrogent sur les effets déstabilisants de l'absence prolongée de ces mêmes migrants sur le système de production. Il est postulé également par les uns que ces transferts d'argent doivent réduire les inégalités de revenus dans la zone de départ et pallier éventuellement l'absence d'investissements de la part des pouvoirs publics. D'autres auteurs, à l'inverse, considèrent que par nature compensatoires, les transferts ne peuvent constituer un capital productif, susceptible de favoriser le développement économique du pays d'origine (Chami, Fullenkamp & Jahjah 2005).

La référence en Afrique de l'Ouest a pendant longtemps été la vallée du fleuve Sénégal et ses ressortissants émigrés en France. Les caisses de solidarités qu'ils ont créées et transformées en associations de développement et, plus récemment encore, en organisations de solidarités internationales de migrants (OSIM) ont été scrutées avec attention par les spécialistes (Quiminal 1991 ; Daum 1998 ; Gonnin 1997). Ces structures associatives ont été envisagées comme le canal privilégié par lequel les migrants ont pu mettre à disposition du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, leurs ressources et leurs compétences, introduisant *de facto* une nouvelle conception du

développement. Ces activités ont été reconnues comme des formes de citoyenneté, pourvoyeuses d'intégration, par les pouvoirs publics en France alors que les migrants revendiquaient une double appartenance - ici et là-bas -, et aspiraient par le biais de ces activités à une citoyenneté transnationale. De leur côté, depuis une dizaine d'années, les gouvernements africains concernés ont reconnu formellement les associations de migrants comme partenaires du développement.

Les prédictions des modèles théoriques existants restent cependant divergentes quant à l'impact - positif ou négatif - des migrations sur le développement, compte tenu de la variabilité des situations et des conditions locales dans lesquelles ces relations prennent forme, compte tenu également de la difficulté à mesurer les effets à long terme qui peuvent être aussi noyés sous d'autres processus. De la même manière, les travaux empiriques sur la question débouchent rarement sur des conclusions tranchées. Si les transferts peuvent couvrir les besoins domestiques essentiels des familles<sup>4</sup>, leur impact reste en revanche limité sur les investissements productifs dans les lieux d'origine. Par ailleurs, il s'avère difficile dans les analyses d'isoler les transferts monétaires des revenus obtenus localement. Ce qui n'empêche pas les autorités politiques ayant en charge la gestion des migrations de prendre position dans ce débat et de mettre l'accent sur les aspects positifs de cette relation. Pourtant, toutes ces hypothèses méritent d'être questionnées au regard des réalités de terrain. Rappelons tout d'abord que le développement ne constitue pas l'objectif des départs en migration. Les migrants n'ont pas pour vocation de contribuer à l'équilibre de la balance des paiements de leur pays d'origine (Guilmoto & Sandron 2003). Ils migrent pour fuir des exactions, pour s'émanciper de la parentèle, pour satisfaire leur curiosité, pour améliorer leur quotidien ; rarement dans la perspective de se transformer en agents de développement. Plus encore, cette émigration peut signaler en creux le manque de confiance dans les perspectives nationales de développement (Cogneau & Tapinos 2000). Bien que les transferts de fonds soient entendus, par les membres restés au pays, comme le remboursement de la dette à la collectivité, le projet migratoire n'inclut pas systématiquement un projet de réinvestissement dans le pays d'origine. Et, à supposer que les migrants mettent en place collectivement tous les moyens à leur

---

<sup>4</sup> D'après une analyse construite sur 57 pays, il y aurait une corrélation positive mais modérée entre le montant des transferts par habitant et le PIB, (Cambrézy & Domenach 2006).

disposition pour développer une action dans leur pays d'origine, ils ne disposent pas toujours de toute l'expérience, des réseaux nécessaires à sa réalisation ni ne peuvent accéder à la manne publique qui permettrait sa mise en œuvre effective<sup>5</sup>. L'environnement peut aussi être hostile à l'investissement, en l'absence de ressources techniques suffisantes, de soutien du système bancaire notamment : « *pour un Burkinabè d'Italie, c'est mieux de faire un prêt en Italie plutôt qu'au Burkina Faso* »<sup>6</sup>. Ensuite, quand il y a transferts d'argent au pays, l'utilisation de ces transferts, par le migrant et sa famille, n'est pas nécessairement posée en termes de développement. Le migrant, qui opère un arbitrage entre ses besoins propres et ceux de la collectivité, privilégie le plus souvent la fonction d'assurance de ces transferts de fonds, avant d'envisager des investissements dits productifs. Sa stratégie est familiale avant de devenir villageoise ou inter-villageoise. Enfin, à mesure que l'émigration s'allonge dans le temps, les migrants sont confrontés à de nouvelles charges familiales, à la dégradation de leur situation professionnelle par temps de concurrence et de xénophobie exacerbées, qui induisent une baisse de leurs revenus. Leur insertion croissante dans des associations de développement ne leur permet pas toujours de compenser la diminution de leur capacité d'épargne et de transferts financiers.

### **Les Burkinabè de l'extérieur : des représentations essentiellement négatives**

En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est longtemps resté le pays qui avait le plus profité des transferts migratoires, du fait de son long passé d'émigration de main-d'œuvre. Dans les années 1980, alors qu'une part importante des Burkinabè avaient émigré en Côte d'Ivoire, environ un ménage burkinabè sur deux recevait des transferts pour un montant qui constituait la moitié de ses ressources (Lachaud 1999). La Côte d'Ivoire demeure encore le principal pays d'émission des transferts à destination du Burkina Faso (91 % du total des transferts<sup>7</sup>). Mais dans les discours populaires, les Burkinabè de l'extérieur continuent d'être présentés, le plus souvent comme des

---

<sup>5</sup> Seulement 20 % des OSIM en France bénéficiaient d'aides ou de subventions publiques (Daum 1998).

<sup>6</sup> Entretien à Moniga di Garda (Italie), mai 2007.

<sup>7</sup> Source CONAPO, 2006.

déracinés<sup>8</sup>, qui ont fui leurs responsabilités, au lieu d'affronter les turbulences politiques et les difficultés économiques dans leur pays, qui ont oublié leur patrie, coupé les liens, préférant investir et se fixer en terre ivoirienne<sup>9</sup>. Une manière détournée pour une partie de ceux qui étaient restés au pays de passer sous silence les détournements d'argent auxquels ils procédaient dans le cadre familial. Il est en effet de notoriété publique que l'argent épargné et envoyé par les migrants burkinabè au pays par des canaux informels n'a pas toujours été réutilisé, réaffecté selon leurs prescriptions. Cette stigmatisation des Burkinabè de l'extérieur a été relayée par les pouvoirs publics qui se sont employés à minimiser l'importance de leurs mouvements financiers à destination du Burkina Faso ; elle s'est accentuée à la fin des années 1990 à mesure que les rentrées d'argent s'affaiblissaient également. Subissant de plein fouet la chute des cours du café et du cacao, les ouvriers agricoles burkinabè travaillant essentiellement dans les plantations ivoiriennes n'étaient alors plus en mesure d'opérer, dans les mêmes proportions, des transferts en direction de leurs familles restées au pays. À compter de 1980, les envois d'argent en direction du Burkina ont ainsi régressé de manière vertigineuse, diminuant de moitié en vingt ans (Lachaud 1999). Une nouvelle chute des fonds transférés a été enregistrée à partir de 1999, année qui marque le début des retours massifs de Côte d'Ivoire des Burkinabè. Une situation qui influence de façon négative l'image de l'émigré. Les événements de 2002 en Côte d'Ivoire ont renforcé encore davantage ces représentations péjoratives. Interrogé en novembre 2006, le Secrétaire Général du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Extérieur nous confiait :

« Les Burkinabè n'investissent pas dans leur pays d'origine mais dans le pays d'accueil, dans l'immobilier et le rural, surtout ceux de Côte d'Ivoire. Ils sont tentés ici mais ils ont eu des déboires. L'argent n'a pas été transmis aux destinataires, il y a eu des détournements, l'argent a été utilisé pour autre chose, d'autres par superstition ont peur de revenir ».

---

<sup>8</sup> Toute une grammaire de l'exil s'est même développée en *moore*, distinguant les *paveogo* et les *kosweogo*, (selon qu'ils ont décidé de mourir en terre d'accueil ou dans leur pays d'origine), aux natifs, des *tenga*.

<sup>9</sup> Déjà en 1981, le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National avait suspendu un temps l'émigration aux fins de travail dans l'intention de freiner l'hémorragie. Mais c'était seulement une réaction d'orgueil à la xénophobie croissante dont étaient victimes en Côte d'Ivoire les ressortissants burkinabè, dès lors où cette ordonnance ne fut prolongée par aucune mesure d'accompagnement.

Autrement dit, les migrants burkinabè ayant émigré en Côte d'Ivoire n'ont jamais été reconnus par leurs autorités de tutelle comme des agents participant efficacement au développement de leur pays d'origine. Avant d'être rebaptisés « rapatriés » dans le cadre des retours précipités, organisés ou non par l'État burkinabè, ceux qui rentraient au pays pour échapper aux exactions étaient renommés « fuyards » ou encore « revenants » dans la presse. Une situation qui tranche notablement avec la manière dont ont été appréhendés les migrants internationaux dans les pays voisins, indépendamment de leur zone d'émigration. C'est ainsi qu'au Mali comme au Sénégal, les actions menées par les autorités publiques dans le domaine du transfert de l'épargne des émigrés datent du milieu des années 1990. Alors qu'il a fallu attendre près de quinze ans après sa création pour que le Conseil Supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE) commence à considérer le migrant comme un acteur potentiel du développement national ; une préoccupation pour le moins tardive dans un pays caractérisé par une très forte émigration. Mais là encore, une distinction très nette a été introduite entre le « mauvais migrant », de retour de Côte d'Ivoire ou de Libye et le « bon migrant », installé en Italie ou aux États-Unis, fondée sur l'idée que les transferts financiers des uns et des autres sont sans commune mesure<sup>10</sup>.

Depuis 2004, le CSBE, de concert avec des structures publiques ou privées, immobilières ou bancaires de la place ouagalaise a développé des produits, destinés à faciliter les démarches des compatriotes installés à l'étranger qui souhaitent acheter un terrain, construire une maison, investir au Burkina Faso. Dans un premier temps, de façon coordonnée, ces instances ont organisé des missions de sensibilisation en Italie, en France et au Gabon, en vue de rassurer les migrants - population en proie à une crise de confiance vis-à-vis de la famille - sur les facilités et garanties de sécurité qu'ils pouvaient leur offrir. L'engouement fut tel que la SONATUR<sup>11</sup> notamment ne put satisfaire la totalité des demandes de parcelles qui lui sont furent adressées par

---

<sup>10</sup> Reynald Blion (1996) dans un travail réalisé au milieu des années 1990 avait effectivement montré qu'en raison de niveaux de vie incomparables en Italie et en Côte d'Ivoire mais aussi en fonction d'activités professionnelles différenciées, les migrants burkinabè installés en Côte d'Ivoire rapatriaient annuellement un montant moindre par migrant (250 000 francs CFA) que ceux qui étaient partis en Italie (380 000 francs CFA). Ces différences de transfert étaient donc indépendantes de la volonté du migrant !

<sup>11</sup> Société nationale ayant en charge la viabilisation et la commercialisation des terrains à construire.

les Burkinabè de l'étranger. Ces derniers, qui avaient pour la plupart d'entre eux vécu des expériences malheureuses, ne récupérant jamais la maison dont ils avaient financé la construction par l'intermédiaire de la parentèle, ont compris très vite l'intérêt et la fiabilité du dispositif proposé par la société d'État. En outre, les migrants installés notamment en Italie ont été nombreux à réserver et acheter des parcelles sur le périmètre de Ouaga 2000, le nouveau quartier résidentiel haut *standing* de la capitale burkinabè, devenu une valeur sûre alors qu'il y a quelques années encore, les Burkinabè ne croyaient pas à l'avenir de cette zone périphérique (Bertoncello 2010). Et les migrants burkinabè, qui pendant longtemps avaient été considérés comme des parasites, voire des renégats deviennent, d'un seul coup, des acteurs tout puissants à qui incombent la lourde tâche de produire du développement dans le pays qu'ils avaient quitté pour la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Gabon ou l'Italie, parce qu'ils ne parvenaient pas bien à y vivre.

### **L'évolution du dispositif migratoire en direction de l'Italie**

Mais à quoi ressemble en définitive l'émigration burkinabè vers Italie, à quelles réalités concrètes s'arrime-t-elle ? Les pionniers de la migration burkinabè en Italie étaient des *Bissa*, pour la majorité d'entre eux. Ils ont émigré, à partir d'Abidjan, à la fin des années 1980, avec le soutien de leurs employeurs italiens qui souhaitaient quitter la Côte d'Ivoire pour rentrer dans leur pays (Blion & Bredeloup 1997). C'est seulement dans un deuxième temps que le réseau migratoire est devenu villageois, se structurant à partir du Burkina Faso. En septembre 1993, au moment où le visa d'entrée pour les Burkinabè voulant travailler en Italie a été instauré, après la promulgation de la Loi Martelli<sup>12</sup>, le ministère italien de l'intérieur estimait à moins d'un millier les Burkinabè, originaires en majorité de la province du Boulgou. Selon d'autres sources, entre 1987 et 1994, un millier de ressortissants de Béguedo gagna l'Italie grâce à des filières familiales et villageoises. Les habitants des villages voisins (Niagho) accompagnèrent également le mouvement. Ces régularisations orchestrées par le gouvernement italien permirent

---

<sup>12</sup> Cette loi de 1990 qui s'est accompagnée d'un acte de régularisation, est la première législation à réglementer de façon globale la question de l'immigration dans un pays qui avait été jusqu'à présent préoccupé à gérer sa propre émigration. Elle a été prise dans la perspective de l'adhésion de l'Italie aux accords de Schengen.

notamment aux Burkinabè de remonter vers le nord de la péninsule et de travailler en situation régulière dans les petites et moyennes industries, concentrées dans les provinces du Latium au Centre (Rome) et de la Lombardie au nord (Milan, Brescia et Bergame) (Schmidt di Friedberg 1995).

« J'ai eu un premier travail à Milan, dans le maraîchage, je cultivais les salades, les tomates. Six mois après c'était l'hiver, il n'y avait plus rien. Je n'avais pas les documents italiens pour rester là et chercher un travail. À Naples c'était plus facile. Je suis parti et j'ai travaillé dans une usine de chaussures. Y'avait plein de Burkinabè qui n'avait pas de papiers. Et puis, il y a eu un décret fin 97 en Italie et j'ai été régularisé. Je suis retourné à Milan puis à Brescia et là j'ai suivi une formation pour apprendre à travailler sur des machines-outils. La formation a duré six mois, j'ai eu un certificat de fréquentation et avec ça j'ai eu un travail dans une usine de suspensions de camions à Brescia. Ce travail, ça a duré six ans, c'était un travail qualifié et puis l'usine a fermé, c'était la faillite »<sup>13</sup>.

Ceux qui n'ont pas pu bénéficier de ces mesures réglementaires, ni donc accéder à l'emploi salarié, ou encore ceux qui sont arrivés en Italie plus tardivement ont été recrutés comme travailleurs saisonniers dans les campagnes de Naples et de Caserte en Campanie, plus au sud (Schmidt di Friedberg 1995). Ceux-là vivent dans des conditions précaires et habitent dans des campements rebaptisés ghettos ; certains de ces ghettos ont été détruits par des incendies criminels et des révoltes se sont déclenchées à l'initiative des émigrés supportant de plus en plus difficilement au quotidien les actes xénophobes et les conditions d'exploitation, à mesure d'un durcissement des politiques migratoires Italie (Hazard 2010). « *Les conditions dans le ghetto, je suis allé voir une fois ; c'est terrible, j'ai failli pleurer. Mais ils peuvent pas dire tout ça au pays* »<sup>14</sup>.

Les uns ont pu s'intégrer dans les villes du nord italien, faisant venir leurs femmes et leurs enfants quelques années plus tard dans le cadre du regroupement familial. C'est ainsi que Saydou marié au Burkina en 2001 a pu faire venir sa femme en 2003 : « *Elle a fait le nettoyage des hôtels avec les touristes. Elle n'avait pas fait d'études et ici elle a suivi des cours pour apprendre l'italien* »<sup>15</sup>. Les femmes assurent le ménage dans les maisons de retraite, la grande distribution, s'occupent des personnes âgées ou travaillent à la chaîne dans des petites usines. Les autres migrants, en situation de plus en plus margi-

---

<sup>13</sup> Entretien à Moniga di Garda (Italie), mai 2007.

<sup>14</sup> Entretien à Bergamo (Italie), mai 2007.

<sup>15</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007.

nalisée, continuent de s'introduire sur le sol italien mais au compte-goutte, grâce à des réseaux de passeurs très organisés et à un soutien familial indéfectible.

La situation des migrants burkinabè en Italie a donc gagné en hétérogénéité. La majorité des migrants, qui étaient déjà partis en 1995 dans le nord de l'Italie, y étaient encore en 2007, intervenant dans le même secteur d'activité et très souvent dans la même société. On ne peut donc pas parler de mobilité professionnelle ascendante pour caractériser leur itinéraire migratoire. Ils ont été rejoints par des membres de leur famille (leurs frères, leurs épouses, leurs enfants quand ceux-là ne sont pas nés sur place). Quelques-uns ont connu des accidents de parcours : maladie, accident du travail, décès d'une épouse au village, les obligeant à rentrer définitivement au pays. D'autres encore n'ont pu rester en Italie ou y revenir, à cause de la mise en place d'une législation plus restrictive. Assurément, les têtes de pont de ce réseau ont favorisé l'arrivée en Italie de leurs parents ; ils ont également largement contribué au développement du village d'origine par l'organisation d'actions collectives après avoir créé, en 1988, l'association des ressortissants de Béguédo en Italie (ARBI). Contrairement aux frères qu'ils ont soutenus, ces migrants ne se sont pas enrichis au fil des années passés en migration, même s'ils sont parvenus à y stabiliser leur situation professionnelle. Une fracture générationnelle est en train de se creuser entre les parents, nés au Burkina Faso, continuant à renvoyer de l'argent au village et à s'y investir, et leurs enfants, naturalisés italiens ou en cours de naturalisation qui ne parlent pas le français (langue officielle au Burkina Faso), qui partent au Burkina Faso seulement à l'occasion de vacances familiales et envisagent leur avenir en Italie.

### **Béguédo : une ville ou un village ?**

Mais revenons à présent à Béguédo, ce village du Boulgou qui a grossi au fil des ans<sup>16</sup> et qui a été posé en figure emblématique de la

---

<sup>16</sup> La population de Béguédo est passée de 6 799 habitants en 1985 à 14 000 en 1994 ; le département comptait 538,87 habitants au km<sup>2</sup> et donc une très forte densité pour une moyenne nationale se situant autour de 29 habitants au km<sup>2</sup> (INSD, Recensement Général de la Population, 1994). En 2000, la « commune rurale » comptait 20 000 habitants.

migration réussie en Italie par le gouvernement burkinabè<sup>17</sup>. Chef-lieu du département, Béguedo regroupe la plupart des infrastructures politiques, sociales et économiques et constitue un centre attractif dans lequel, ruralité et modernité s'entremêlent. Ville ou village ? Tout dépend en définitive des critères retenus par les différents acteurs. Au Burkina Faso, depuis 1975, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) considère comme ville, toute localité disposant « *d'un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité* », une définition correspondant le plus souvent, dans les faits, à des entités d'au moins 10 000 habitants. En 2004, à son tour, en lien avec l'urbanisation accrue du pays<sup>18</sup> et la mise en pratique de la décentralisation, le Code général des collectivités territoriales (*art.19*) donnait une nouvelle position, se focalisant sur le poids démographique et économique de la ville. La ville devient une « *entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 millions de francs CFA* ».

Quelques années plus tard, au lendemain du recensement de population (RGHP) de 2006, un classement<sup>19</sup> a été établi, sans valeur heuristique significative, à partir des 49 communes urbaines recensées, opérant une distinction entre « grandes villes, villes moyennes, petites villes et autres petites villes ». Résultat surprenant : Béguedo est absent de ce classement. Cet oubli tient-il au fait que sa population – 20 000 habitants – est pour partie en migration ? Le fait d'avoir élevé cette localité au rang de « commune rurale » en 2002, c'est aussi reconnaître à ses élus la capacité d'assurer son autonomie budgétaire. Sans en avoir encore le statut, elle est aussi qualifiée de ville par les autorités locales et nationales et les populations. Relayés par les médias, tous ces acteurs associent la modernité, à la présence d'équipements et de services.

---

<sup>17</sup> Le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger organise régulièrement des visites à Béguedo qui sont décidées à l'occasion des différentes Assemblées Générales.

<sup>18</sup> Le taux d'urbanisation était de 6,4 % en 1975, de 12,7 % en 1985 et de 15,5 % en 1996. Sur une population de 14 017 262 habitants en 2006, 77,3 % vivaient en milieu rural et 22,7 % en milieu urbain.

<sup>19</sup> Ardjouma Ouattara (INSS/CNRST) et Lanko Some (INSD), octobre 2009, « Rapport d'analyse des données du RGPH 2006, Thème 09 : La croissance urbaine au Burkina Faso », 118 p.

« Béguédo a les allures d'une ville moderne, car les investissements des rapatriés d'Italie sont remarquables. La cité se construit petit-à-petit. Une ville en chantier où des mini-villas poussent comme des champignons »<sup>20</sup>.

### **Des maisons en dur là-bas ?<sup>21</sup>**

Dans le rapport déjà cité il est précisé que « *les logements de type moderne [sont] les appartements dans un immeuble, les villas, les bâtiments avec plusieurs logements, tandis que le type non moderne est constitué par les bâtiments simples, les cases* ». À Béguédo, le paysage est resté longtemps marqué par la présence de grappes de grandes concessions (*har*) organisées en cours (*gier*) à la morphologie identique. L'habitat traditionnel était constitué de cases rondes en *banco* (sorte de torchis) recouvertes d'un toit en *secco* (natte de paille tissée).

Dans les années 1980, bien que des premiers travaux de réparation ou d'agrandissement aient été réalisés par des migrants partis en Côte d'Ivoire, au Gabon, l'habitat traditionnel restait cependant la norme. Dix ans plus tard, alors que des projets de lotissement ont été programmés dans le cadre de la politique de décentralisation, des « maisons-ciment » construites en parpaings, avec un toit terrasse ou de tôles, ont été progressivement introduites dans le paysage à l'initiative des « Italiens », décidés à moderniser leur « village d'origine ».

Ces maisons cubiques sont bâties soit à l'intérieur d'une concession, insérées au milieu des constructions rondes soit sur une nouvelle parcelle à l'image des maisons individuelles. De couleurs vives (bleu, vert, jaune), ces dernières sont facilement repérables dans le paysage ; elles se caractérisent par la présence d'une multitude d'ouvertures sur la façade, d'un étage (avec ou sans escalier extérieur), d'une terrasse à ciel ouvert et de rambardes en fer forgé sur le pourtour des balcons, références explicites à l'occident. Elles sont entourées par un grand mur et un portail métallique, deux marqueurs de la propriété privée. Ces aménagements, s'ils contribuent à l'amélioration du confort des habitants, peuvent aussi être interprétés comme des tentatives d'autonomisation des migrants plus ou moins abouties par rapport à la grande famille. En remettant notamment en question le regroupement

---

<sup>20</sup> Diaspora burkinabè : les « Italiens » de Béguédo par S. Nadoun Coulibaly, *Sidwaya*, 12 septembre 2005.

<sup>21</sup> Terme employé par un agent bancaire de la BACB pour caractériser la ville de Béguédo à l'occasion d'un entretien (novembre 2008).

des frères nés d'un même père et de mères différentes dans les différentes cases du *har*, les nouvelles formes d'occupation spatiale s'accompagnent progressivement d'une nucléarisation de la famille.

Ces transformations du bâti et des modes d'habiter qui s'échelonnent sur plusieurs décennies sont cependant présentées comme rapides et radicales par la plupart des interlocuteurs. Et un habitant de préciser : « *En 1997, quand je venais ici pour la première fois, toutes les maisons étaient en paille. La ville a été construite en trois, quatre ans* ». Mais l'éclosion de cette ville émergente peut aussi être perturbante. Elle a d'ailleurs conduit une frange de la population à militer en faveur de la conservation du patrimoine *bissa*<sup>22</sup>. À se demander si ces réactions ne traduisent pas la crainte de voir disparaître le village et ses modes d'habiter et de sociabilité ? Résidents, migrants bâtisseurs et acteurs déterminants de ces mutations, tous sont conscients des changements qu'engendre aussi au plan social ce fractionnement de l'espace résidentiel. Les cases rondes notamment sont souvent occupées par des femmes sans enfants dont le mari, pour certaines d'entre elles, est décédé ou parti en migration. Et celles-là isolées physiquement dans la concession ne profitent pas toujours de la solidarité du groupe familial dès lors qu'il s'agit de partager les repas.

Sans aucun doute, le lancement de lotissements sur la commune de Béguedo a favorisé l'essor de ces constructions modernes. Dans ce cadre, des premières parcelles ont été attribuées aux populations intéressées en 1997. Soutenu financièrement par la diaspora burkinabè de Béguedo installée en Italie, ce projet a donné lieu également à la création d'une zone commerciale. Un second projet de lotissement devrait, en prolongeant l'édification des constructions en dur déjà amorcée, conforter le statut de ville de Béguedo. Une réserve cependant : les « maisons-ciment » ne sont toujours pas alignées le long de voies de circulation lesquelles restent encore mal dessinées et jonchées de tas d'ordures. Des cultures vivrières empiètent sur les espaces dévolus aux habitations, des villas inachevées semblent pour certaines totalement laissées à l'abandon et sérieusement détériorées, laissant aux visiteurs une impression de désordre. Le cahier des charges des lotissements ne semble pas totalement respecté et son interprétation autorise des contournements de la part de la population. Le paysage

---

<sup>22</sup> La construction de la cour royale est envisagée par la diaspora installée en Côte d'Ivoire ainsi que la réalisation d'un musée par les ressortissants de Béguedo émigrés en Italie ou à Ouagadougou.

produit est alors assez éloigné de celui d'une ville normée telle que l'appréhendent les urbanistes et aménageurs.

### **Les urbanités émergentes d'une ville dans la savane**

« Dans la ville, on s'attend à ce que la proportion des non agricoles soit assez forte, la ville ne se caractérisant guère par l'agriculture. Dans la littérature, lorsque la proportion des actifs agricoles atteint un certain seuil (25-50 %), la ville perd son sens d'être »<sup>23</sup>. Si on s'en tient à cette définition, peut-on en conclure pour autant que Béguedo n'est pas une ville, au regard de la forte proportion persistante des actifs occupés dans la culture de l'oignon<sup>24</sup> et de la présence de superficies maraîchères, de hangars de stockage de produits agricoles, d'enclos de bœufs et de moutons au sein même de la commune ? Cela signifierait alors qu'on oppose définitivement ce qui est ville à ce qui est campagne ; or des continuités existent, l'essor de la ville ne signifie pas pour autant la fin des mondes ruraux. On assisterait à l'inverse à « une invention continue des ruralités » (Hazard 2010 : 11). Des anciens paysans partis à l'étranger en migration ont réinvesti en ville mais dans l'agriculture mécanisée, contribuant à leur manière à brouiller les anciennes catégorisations construites autour de « l'exode rural » ou des « paysans déracinés ». Et aujourd'hui, la bourgeoisie, qui s'est appuyée sur l'argent de ces migrants, participe à son tour, non seulement à la modernisation du secteur agricole mais aussi à la diffusion de nouveaux modes d'habiter la ville dans la savane. L'urbanisation de Béguedo s'est accompagnée de la construction de bars, kiosques à petits déjeuners, restaurants de rue, vidéoclubs, *dancing*, autant d'établissements supports de nouvelles sociabilités, de nouveaux modes de vie favorisant aussi bien la détente et l'autonomisation des néo-citadins que celle des ruraux. Dans le prolongement de ces activités de loisirs, la jeune génération a largement investi, de nuit comme de jour, l'espace public, jouant au football ou au babyfoot, introduisant ainsi un nouveau rapport à la rue, à autrui et à l'ostentation. La fréquentation de ces lieux de convivialité par une population de plus en plus hétérogène composée à la fois des ressortissants de Béguedo, en poste ou de passage et de populations

---

<sup>23</sup> « Rapport d'analyse des données du RGPH 2006 - Thème 09 : La croissance urbaine au Burkina Faso » p. 50.

<sup>24</sup> La culture de l'oignon occupait en 1991 plus de 93 % des superficies maraîchères exploitées (Sinare 1995).

étrangères à la région participe plus largement à la diffusion de nouvelles ambiances, de nouvelles manières de vivre ensemble. L'émergence de ces nouveaux espaces s'accompagne par ailleurs d'une désaffection pour d'autres lieux comme les « danwur » où sont organisées traditionnellement des journées d'entraide à l'occasion des travaux champêtres (Zongo 2009). Restant à la base du fonctionnement des sociétés villageoises, l'organisation lignagère se retrouve ainsi bousculée par la mutation des espaces et par l'arrivée de populations aux parcours et projets fondés sur d'autres principes, d'autres valeurs qui peuvent influencer les solidarités en acte et instiller de nouvelles formes de compétition.

### **De nouvelles centralités commerciales**

La situation frontalière de la province du Boulgou avec le Ghana et le Togo constitue de longue date un atout important pour son développement autour notamment des carburants et des matériaux du bâtiment. Le marché, troisième installation la plus importante de la région, programmé tous les trois jours, attire des commerçants des villes voisines (Garango, Tenkodogo, ...) et bien au-delà. Si la fonction commerciale de Béguédo préexistait à la forte émigration internationale au départ de la région, elle s'est notablement renforcée ces dernières années mais surtout elle a changé de physionomie avec la construction d'un ensemble de boutiques, le long d'une des artères structurantes de la commune. La majorité de ces locaux abritant des boutiques, des restaurants, des ateliers, des télécentres et des établissements bancaires appartiennent à des migrants encore installés en Italie. Dans cette zone en chantier rebaptisée centre commercial de Béguédo, nombre de constructions restent inachevées ou fermées, une situation laissant penser que les commerçants attendent les jours de marché pour ouvrir ponctuellement leur échoppe.

Au sein même du marché, les activités se sont aussi recomposées en lien avec la dynamique migratoire. Non seulement, les migrants approvisionnent la ville en équipements à haute technicité, neufs ou d'occasion, mais aussi ils contribuent, par leurs transferts financiers, à l'augmentation du pouvoir d'achat de leur entourage. Ce qui a conduit à la surreprésentation d'un certain nombre de commerces. Le téléphone portable étant devenu le moyen le plus utilisé pour entretenir le lien entre les membres dispersés d'une même famille, des ateliers de vente et de réparation de cellulaires se sont multipliés. De la même manière, les appareils électroménagers, photocopieurs et ordinateurs,

derniers cris comme de deuxième main, inondent le marché. Enfin, les femmes se préparent au retour des migrants à certaines périodes de l'année ; ce qui génère alors l'ouverture de boutiques proposant pagnes, bijoux, chaussures et vaisselle, d'atelier de confection et de salons de coiffure et d'esthétique.

Grâce à l'argent de la migration, de nombreux équipements ont été édifiés un peu partout dans la commune. Dans la longue liste des réalisations, figurent des équipements sanitaires et médicaux (construction d'une maternité, mise à disposition d'ambulances et de matériel médical) et des équipements scolaires (construction d'écoles et du service de l'inspection primaire). D'autres contributions ont permis l'amélioration des infrastructures et réseaux divers (électrification de la ville en 2005 ; réfection de la route Béguedo à Finla). Toutes ces réalisations font de Béguedo une commune plus confortable pour ses propres habitants mais aussi plus attractive pour les fonctionnaires, commerçants, entrepreneurs, venant d'ailleurs. L'arrivée de ces populations, conjuguée aux flux financiers de la migration, a également incité les établissements bancaires et affiliés (BACB, Atlantic Banque, SONAPOST, Caisse Populaire, Caisse des producteurs, Western Union...) à y installer des succursales.

Malgré le développement de nombreux équipements et activités économiques, d'une urbanisation visible et d'une urbanité émergente, Béguedo peine à se construire en tant que commune urbaine ; elle prend parfois les allures d'une ville fantôme, avec ses rues désertées, ses concessions inhabitées, ses boutiques fermées et son environnement de savane arbustive. Les temporalités urbaines peuvent expliquer cette impression : Béguedo vit en effet au rythme de l'ouverture du marché bihebdomadaire et des retours saisonniers des migrants.

## **Le développement en question ?**

### **Des équipements mal utilisés ou inadaptés ?**

Autant de constructions édifiées posent ainsi la question de leur occupation. En l'absence des migrants qui n'ont pas souhaité confier la gestion de leur bien à un parent ou qui n'ont pas pu trouver un locataire parmi les fonctionnaires en poste à Béguedo, les maisons d'habitation restent vides. Par ailleurs, certaines villas n'ont pas été achevées et semblent depuis longtemps abandonnées, envahies par la végétation. Cette situation s'explique ou par l'insuffisance de moyens financiers du propriétaire toujours en migration, ou par le détourne-

ment des fonds expédiés. Ces difficultés ont conduit les migrants à reformuler leur projet mais aussi à reconsidérer leur rapport au village et à la famille. Un « Italien » explique :

« Pour le moment, on a investi dans le bâtiment. Avant les parents dormaient dans les cases rondes. Après ils ont dormi dans une maison en dur au village. Quand c'est fini, tu regardes en ville pour toi. Moi j'ai un terrain à Ouaga 2000 [nouveau quartier de Ouagadougou] mais pas encore la maison. Au village, j'ai fait construire sur deux parcelles à côté la maison pour la famille, papa, tonton, tata... un petit carré pour chacun et puis il y a la maison pour moi, elle est fermée quand on est ici. En Août, à Béguédo, ce n'est pas fermé, les migrants sont là. Certains louent quand ils ne sont pas là, ils louent par exemple aux fonctionnaires. Pour les parents j'ai fait construire avant de retourner au pays en 2001. Pour moi c'était au deuxième retour en 2004 »<sup>25</sup>.

Tous ces investissements initiés par les migrants contribuent de fait à un renchérissement des valeurs foncières dans la région, contraignant les habitants les plus démunis, à se rabattre vers les quartiers non lotis à Béguédo et dans les environs et génèrent à terme une nouvelle discrimination socio-spatiale.

Quant aux infrastructures, elles ont été construites dans la ville, paradoxalement au moment même du désengagement de l'État central. Si elles contribuent à l'affirmation d'un paysage urbain, elles laissent néanmoins une impression de désordre et de redondance. Et de chacun, responsables de l'administration publique (préfecture et nouvelle municipalité), ou de la coopération décentralisée (Jumelage Béguédo, Les Hautes-Alpes), des ONG (Borne Fonden), ou enfin des instances associatives pour le développement de Béguédo (ARBI, ADESB,...) de revendiquer la paternité de ces investissements. Ces comportements signalent en creux la laborieuse coordination entre ces différents acteurs, partie prenante du développement de la ville de Béguédo et de son département. Ils renseignent également sur la difficulté à articuler ces projets, en référence aux nouveaux instruments d'urbanisme mis en œuvre ces dernières années à différentes échelles en lien avec la communalisation du Burkina Faso (Plan de Développement Local et Plan de Développement Communal). La concertation intercommunale semble balbutiante voire contestée notamment par les migrants. C'est ainsi qu'un conflit s'est développé opposant les membres de l'ARBI et certains habitants de Béguédo aux responsables de l'ADESB ; les premiers souhaitant équiper sur leurs fonds Béguédo d'une ambulance, alors que les seconds ont mis en avant des arguments de

---

<sup>25</sup> Entretien à Moniga di Garda (Italie), mai 2007.

rééquilibrage régional pour, en définitive, attribuer ce véhicule au CHU de Tenkodogo. En l'état, ces relations interinstitutionnelles n'ont pas débouché sur une gouvernance maîtrisée. En outre, les conflits qui agitent le conseil municipal depuis 2007 après qu'une dizaine de conseillers soient entrés en dissidence ont participé de cette situation de blocage et ont été à l'origine de nouvelles divisions au sein des familles, de l'ARBI, de l'administration locale et des autorités coutumières affectant largement les prises de décision.

Autre constat : les investissements initiés par les migrants sont jugés parfois inadaptés au regard des réalités locales. Le don d'un électrocardiogramme au dispensaire par exemple ne semblait pas complètement approprié, dès lors que la ville n'avait pas encore été électrifiée (2005). Ces programmations d'équipement ne s'accompagnent pas toujours d'une réflexion sur les modalités pratiques de leur fonctionnement. En l'absence de spécialistes sur place, l'électrocardiogramme était inutilisable. De la manière, sans enseignants, les bâtiments scolaires nouvellement construits dans la ville ne peuvent être opérationnels.

Non seulement pour faire vivre ces établissements, il faut des instituteurs mais il faut aussi des élèves. D'une part, quelques instituteurs à l'instar d'un directeur d'une école primaire ont déjà déserté la fonction publique, s'engageant également sur les routes migratoires. D'autre part, un nombre croissant d'enfants, nés à Béguédo, ne veulent pas fréquenter les écoles construites par leurs parents émigrés ; ils aspirent à découvrir d'autres mondes, moins studieux et, en l'absence de leur père, ils n'hésitent pas à faire l'école buissonnière. Dans l'enseignement primaire, 52 cas d'abandon sur un effectif total de 472 ont été enregistrés pour l'année 2005-2006, alors que dans l'enseignement secondaire et pour l'année 2007-2008, 30 élèves avaient déserté le collège. Le suivi de leur instruction demeure ainsi problématique. Outre les abandons, de nombreux cas d'exclusions sont aussi signalés par le surveillant général du lycée de Béguédo : pour l'année scolaire 2006-2007, un élève sur quatre avait été exclu du lycée, en raison de résultats médiocres ou de comportements d'incivilité (Zongo 2009). Selon les enseignants, l'échec des élèves incomberait principalement aux parents qui ne perçoivent pas l'intérêt d'aller à l'école et qui, pendant très longtemps, ont valorisé l'enseignement coranique et l'école franco-arabe au détriment de l'enseignement académique. Une école qui est donc assimilée à une garderie, en attendant que le jeune garçon parte en Italie ou que la jeune fille épouse un « Italien ». Paradoxalement, les exigences sont plus fortes

vis-à-vis des filles ; le cours moyen (C.M.) étant le niveau requis pour épauler au mieux leur futur mari dans ses démarches administratives. Sur un effectif de 60 élèves en classe de troisième en 2006, un seul élève était ressortissant de Béguédo ; les autres provenant des villages environnants ou avaient des parents fonctionnaires en service dans la ville. Le maire de Béguédo s'inquiète également de cette situation, sans pouvoir apporter pour autant des réponses concrètes :

« Il y a des jeunes, il faut tout faire pour les garder sur place. Ils ne veulent pas aller à l'école Il n'y a que 10 % des enfants de Béguédo dans le lycée de Béguédo. Il faut sensibiliser les parents qui sont restés sur place, il faut sensibiliser les jeunes, il faut leur expliquer les réalités de l'Italie. Il faut leur apprendre quelque chose, ne pas s'asseoir et attendre l'Italie. Certains commencent à savoir. L'Italie des années 1990, ce n'est pas l'Italie des années 2000. C'est beaucoup plus dur. Il faut apprendre aux jeunes un métier. Il faut travailler à changer les mentalités »<sup>26</sup>.

Les migrants rencontrés en Italie ont aussi le sentiment d'avoir échoué dans leur démarche, ne parvenant pas à convaincre les plus jeunes de la nécessité d'acquérir des qualifications scolaires. « *Notre temps est passé, c'est fini, même pour travailler dans la rue, il faut avoir un peu de diplôme* »<sup>27</sup>. Compte tenu de leur propre parcours à valeur d'exemplarité et qui s'est construit le plus souvent en dehors des institutions scolaires, ils peinent à trouver des arguments convainquants. Une piste a été explorée sans grand succès : inciter des étudiants originaires du département, ayant réussi leurs études à venir rendre compte de leur itinéraire réussi auprès des collégiens et lycéens dans les classes de Béguédo.

Sur le plan sanitaire, les envois de fonds ont eu également des effets notables sur les comportements des populations en matière de fréquentation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Béguédo, si on en croit les sages femmes et infirmières interrogées. Les envois de fonds servent à l'entretien de la famille notamment en matière d'hygiène alimentaire. Selon un agent de santé, les populations de Béguédo sont de plus en plus soucieuses de leur santé et fréquenteraient abusivement le centre de santé. On retrouve une problématique similaire concernant l'approvisionnement en vivres. Les émigrés envoient de l'argent pour acheter du mil et du riz, générant un désinvestissement des membres de leur famille dans les activités agri-

---

<sup>26</sup> Entretien avec le Maire de Béguédo, Ouagadougou, 16 novembre 2007.

<sup>27</sup> Entretien avec le président de l'ARBI, Brescia, Mai 2007.

coles. Pourquoi en effet cultiver la terre si les magasins familiaux de stockage abondent en denrées, prêtes à consommer !

### **Apparition du salariat agricole**

Bien que la majorité des jeunes interrogés ne souhaitent pas devenir agriculteurs et rêvent de partir ailleurs, la culture de l'oignon constitue aujourd'hui encore une ressource et une spécificité dans la région d'autant que les « Italiens » ont largement contribué par leurs investissements à la modernisation des moyens de production agricole. On assiste notamment au développement de la culture attelée, au recours croissant à des tracteurs et des motopompes mais aussi à la constitution d'un marché de location du matériel agricole. Ces changements techniques s'accompagnent également de l'apparition d'un salariat agricole : au lieu de procéder eux-mêmes aux travaux, les parents de migrants recrutent du personnel (Zongo 2009). Un chef de famille déclare à ce sujet :

« On ne cultive pas comme avant, mais, il y a des gens qui travaillent. Comme les enfants envoient l'argent, ils peuvent dire : prends ceci, cherches des gens qui vont t'aider dans tes travaux champêtres ; sinon ce n'est pas dit qu'on les prend pour tous les travaux. Dans les travaux champêtres, les "Italiens" nous aident avec des bœufs. Avant, il fallait se courber pour cultiver. Avec les bœufs, c'est comme si c'est eux qui travaillent »<sup>28</sup>.

Il n'est pas dit pour autant que les agriculteurs ainsi libérés des tâches ingrates et fatigantes, consacrent tout leur temps à la gestion des exploitations ou à l'essor d'activités économiques complémentaires.

### **L'argent ne fait pas le bonheur !**

L'argent de la migration ne règle pas tous les problèmes. Bien au contraire, il attise des jalousies, crée de nouvelles dépendances plus ou moins bien acceptées. Au fil des années, les tensions se sont exacerbées entre émigrés installés en Italie et leurs parents restés au village. Si les premiers reprochent aux seconds leur absence de réactivité et leur comportement d'assistés, ils ont néanmoins conscience d'avoir largement contribué à l'éclosion de ces attitudes, taisant le plus souvent les difficultés qu'ils rencontraient en migration et, à l'inverse, étalant au grand jour leur supposée réussite économique, rentrant

---

<sup>28</sup> Entretien extrait du mémoire de Piga Sylvette Bahire, p.65.

chaque année au village les bras chargés de cadeaux. Ils s'interrogent dorénavant sur les possibilités de sortir de cet engrenage et sur les réorientations à mettre en œuvre pour que leur association (ARBI) puisse contribuer réellement au développement de Béguedo plutôt qu'à son seul équipement. Une phrase revient très souvent dans leurs discours tel un leitmotiv :

« C'est nous mêmes qui les avons gâté ». « Leur mentalité souvent ça fait fâcher... On souffre ici et les gens, ils croient qu'on est au paradis. Qu'ils viennent voir le matin, 6 heures debout, rentré tard le soir »<sup>29</sup>. « Certains appellent pour avoir un téléphone portable, on achète un portable à vingt Euros, mais ils ne sont pas contents, ils veulent un Nokia dernier modèle, celui qui s'ouvre »<sup>30</sup>.

Les ONG implantées dans la région de Béguedo partagent pour partie l'avis des émigrés sur l'attentisme de la population locale et d'ailleurs, l'une d'entre elle a mis fin à son activité, ne parvenant pas à susciter la mobilisation effective de la population locale autour de projets de développement qu'elle souhaitait accompagner.

Le climat est donc aujourd'hui à la défiance : « *Les parents que tu aides... ils viennent ici [en Italie], ils peuvent se retourner contre toi alors que tu les as aidés ; ils ne veulent pas de tes conseils* ». Les migrants partagent le sentiment de ne pouvoir compter que sur leurs propres forces : « *Dès qu'on n'est plus là [au village], plus rien ne se fait...* ». Une manière déguisée de rendre compte d'un échec pour tous ceux qui, ayant confié à un parent pour réinvestissement une partie de leurs économies, avaient réalisé, après quelques années passées en Italie, qu'elles avaient été dilapidées ou affectées à d'autres postes. Forts de cette expérience, les migrants ont développé une pluralité de stratégies de contournement, sans pour autant confier la gestion de leur patrimoine à des professionnels ou « gérants de fortune », comment ont pu le faire, avant eux, les émigrés sénégalais (Tall 2009). Mais leurs tactiques suscitent la colère, la méfiance au sein de l'unité familiale.

« Le frère, il va te détourner, je ne fais pas travailler les frères, les gros bras là, je les laisse, j'ai choisi ma petite sœur, elle, elle travaille. Quand je vais au village, je parle toute la nuit avec ma mère, le matin même je pars à Ouaga, sans me retourner. Je vais m'occuper de mes terrains, je vais au chantier et je vais repérer là où je peux investir »<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Entretien Brescia, mai 2007.

<sup>30</sup> Entretien Brescia, mai 2007, Président l'ARBI, op.cit.

<sup>31</sup> Entretien à Brescia, mai 2007.

Devenus frileux à la suite de mauvaises expériences, les migrants ont tendance à limiter leurs réinvestissements et à tous s'engouffrer dans les mêmes secteurs d'activités : ils construisent de maisons familiales ainsi que des boutiques qu'ils mettent en location, ils développent des activités d'embouche. « *Les gens à Béguédo, il faut faire le modèle. On fait une belle maison avec un jardin, tout le monde la veut, tout le monde refait. Tout le monde se met dans le secteur porteur. À la fin tout le monde perd* »<sup>32</sup>. On peut douter que ces formes de réinvestissement puissent participer durablement au développement de la ville.

### **L'envers du décor**

Par ailleurs, la situation se durcit en Italie. D'abord, des politiques migratoires, de plus en plus restrictives, entravent la libre circulation entre l'Italie et le Burkina Faso et rendent difficile la régularisation des très jeunes Burkinabè en échec scolaire, venant tout juste de rejoindre leurs parents, le plus souvent sans leur aval. Ensuite, l'arrivée sur le marché du travail de migrants de l'Europe de l'Est et de Chine, plus diplômés ou moins exigeants au plan salarial, compromet l'avenir professionnel des migrants burkinabè et de leurs enfants, qui travaillaient déjà dans les usines. Enfin, l'augmentation du loyer locatif en Italie grève fortement les budgets familiaux et conduit les aînés à envisager l'achat d'un appartement pour leurs enfants déjà intégrés professionnellement. Dans ces conditions, les migrants n'ont pas d'autres solutions que de limiter leurs réinvestissements collectifs vers Béguédo en se recentrant sur la famille nucléaire - « *Aider c'est très bien mais ça te met en retard. Je pense aux autres et j'oublie moi-même* »<sup>33</sup> - ou d'envisager une diversification de leurs activités à partir de l'Italie. Ils jouent de la situation frontalière de Béguédo et exportent depuis l'Italie des marchandises neuves ou d'occasion, *via* les ports de Lomé (Togo) et de Tema (Ghana). Mais ces initiatives, à l'issue incertaine, ne peuvent pas constituer un revenu complémentaire suffisant et encore moins alternatif.

La peur de repartir au pays revient dans tous les discours des aînés. Les projets économiques qu'ils ont tentés au pays ont le plus souvent échoué et ils savent pertinemment que leurs enfants ne rentreront pas avec eux au Burkina Faso. Un vrai dilemme :

---

<sup>32</sup> Entretien avec le maire, op. cit.

<sup>33</sup> Entretien à Brescia, mai 2007.

« Parfois je me demande pourquoi je suis venu ici. Rentrer, ce n'est pas facile ; comment je vais rentrer ? On a tous peur de rentrer et si vous faites une réunion et que vous nous interrogez, on vous dira qu'on a tous pour projet de rentrer. Après quand vous posez la question qu'est-ce que vous allez faire, là c'est plus pareil »<sup>34</sup>.

Les plus diplômés et, notamment les femmes, s'interrogent sur les débouchés possibles au pays :

« Si je rentre, on ne me sélectionnera pas comme secrétaire. Si tu n'as pas le piston, ce n'est pas possible. Et puis le personnel des ONG, c'est les mêmes qui sont en place depuis longtemps ; il faut attendre qu'ils soient morts pour avoir une place. Le public ne recrute pratiquement pas »<sup>35</sup>.

N'ayant pas investi les dispositifs politiques au Burkina Faso, les « Italiens » ne peuvent jouer de leurs réseaux pour se réinstaller, ni mettre à profit la formation d'ouvrier, acquise dans la péninsule. En effet, ces compétences particulières ne les préparent aucunement à l'entrepreneuriat et il leur est d'autant plus difficile de s'improviser dans ce domaine qu'ils doivent compter avec l'élite commerciale déjà en place au pays et soucieuse de maintenir ses privilèges.

Les porteurs de projet émettent également des doutes quant au soutien que pourraient leur apporter l'État burkinabè et les organismes bancaires. « *L'État n'aide pas les migrants. Il ne s'intéresse pas à ce qu'on fait ici. Si j'ai un projet, je n'ai pas de facilités de l'État burkinabè. On n'est pas considéré* »<sup>36</sup>. Les migrants n'ont pas le droit à l'erreur : ils ne peuvent rentrer que gagnants ou sont condamnés à la mobilité. Ils craignent plus que tout l'opprobre qui pourrait retomber sur leur famille en cas d'échec. Ils sont tous conscients de la stigmatisation dont font l'objet ceux qui n'ont pu retrouver leur place à Béguedo : « *Ceux qui ont échoué et qui reviennent, s'ils restent à Béguedo, ils sont tout de suite connus par leur comportement, ils sont finis. Certains repartent au Gabon, ils regardent vers l'Afrique* »<sup>37</sup>.

L'envers du décor, c'est aussi le fait qu'à Béguedo, en dehors de la migration, il ne semble pas y avoir de salut. Dit autrement, ce serait sa proximité d'avec le migrant qui déterminerait sa place et son rayonnement dans le dispositif local, aux côtés des notables. Une famille qui ne compte pas dans ses rangs, des migrants installés en Italie et opérant des transferts réguliers, a toutes les chances de se retrouver en

---

<sup>34</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007.

<sup>35</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007.

<sup>36</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007, avec un ouvrier ex-étudiant.

<sup>37</sup> Entretien avec le Maire, op.cit.

situation de marginalité, à moins qu'elle appartienne à l'élite marchande. Elle ne sera pas considérée comme solvable et ne pourra pas emprunter auprès des banques ni des commerçants de la place ; dans cette nouvelle configuration, les membres les plus vulnérables et, notamment les personnes âgées, sont amenées à reprendre ou à poursuivre leurs activités économiques, même les plus harassantes, si elles veulent s'en sortir. L'argent de la migration contribue à l'individualisation des parcours. Quant à la proximité d'avec le migrant, elle est aussi toute relative et se renégocie à chaque instant. Dans le cadre de familles le plus souvent polygames, des frictions dégènèrent en conflits ouverts entre les enfants des coépouses, mais aussi entre les ascendants, les descendants et les frères et conduisent invariablement à des pratiques d'accaparement et de relégation que le migrant absent ne peut aucunement contrôler. Les priorités, que le migrant détermine entre ses parents, peuvent aussi être remises en question par une nouvelle union ou encore par la capacité de certains de ses parents à user mieux que les autres, de la ruse et du mensonge. Des jeunes femmes nouvellement mariées à des migrants, déjà repartis en Italie, sont souvent mises à l'écart dans une case située dans l'enceinte de la concession par la belle famille laquelle a rarement été consultée dans le choix de la mariée. Ces unions rebaptisées localement « mariages Dubaï » pour signifier leur caractère à la fois opportuniste et très rapide, à l'image des voyages d'affaires réalisés aux Émirats Arabes Unis se sont, en effet, multipliées ces dernières années, contribuant à la mutation de l'institution du mariage et à son dévoiement. Pour peu que leur mari peine à leur renvoyer directement de l'argent ou à les faire venir rapidement en Italie, ces jeunes épousées se retrouvent plongées dans la misère économique tout comme dans un célibat qui peut se prolonger plusieurs années. Rejetées parfois par ceux qui les considèrent comme une bouche supplémentaire à nourrir, elles peuvent être amenées, de surcroît, à subir les pressions de la belle famille. Des pratiques qui ne sont pas seulement portées par la rumeur, dès lors où elles débouchent concrètement sur une augmentation des répudiations et parfois sur des suicides.

L'envers du décor, c'est enfin le rôle que jouent les élites commerçantes dans cette mise en scène de la migration. Si elles se sont d'abord enrichies dans la production et le commerce de l'oignon dans le cadre des échanges transfrontaliers, c'est aussi en s'improvisant usuriers auprès des paysans les plus pauvres de la région (Fauré 1989), puis auprès de ceux qui voulaient tenter leur chance à l'étranger

qu'elles ont pu conforter leur position économique. Elles ont financé largement les départs en migration, participant à l'organisation du transport des candidats, du village vers Ouagadougou et plus loin encore. Quelques fils de commerçants ont rejoint cette cohorte de migrants pour l'Italie mais ils restent minoritaires. Ensuite, ces élites commerçantes ont profité des transferts financiers de ceux qui avaient réussi à émigrer pour augmenter artificiellement le prix des marchandises (denrées alimentaires, matériaux de construction) à l'endroit de tous les villageois ; régulièrement encore, elles stockent des céréales localement dans des hangars pour les écouler au compte goutte, à des prix prohibitifs, en période de récession. Mais dans leurs discours, ce sont les migrants enrichis qui auraient une dette envers eux. Les grands commerçants de Béguédo ont pourtant largement contribué à l'augmentation du coût de la ville à Béguédo et sont autant responsables des changements à l'œuvre dans la région que les migrants eux-mêmes. Seule différence notable, ils vivent dans l'ombre où leurs affaires peuvent continuer à prospérer. Les migrants « mal rentrés » d'Italie, aux côtés de ceux qui ne sont pas encore partis, contribuent à l'essor de nouvelles circulations marchandes, plus ou moins légales, avec les pays frontaliers (Ghana et Togo) avec l'appui financier et logistique des grands commerçants de la région.

## **Conclusion**

Les pouvoirs publics persistent à ériger en modèle, l'émigration burkinabè orientée vers la péninsule italienne, tablant sur les réinvestissements productifs de leurs ressortissants. La mise en commun des fonds et des compétences, issus de la migration internationale a effectivement permis d'équiper la ville de Béguédo, la « cité des Italiens ». Mais, elle n'a pas abouti pour autant à son développement économique. Béguédo reste une ville sous perfusion et prend par intermittence les apparences d'une ville fantôme, en raison du nombre important d'habitations fermées ou inachevées. Le montant des investissements consacrés par les migrants, aux infrastructures et aux équipements de leur région d'origine, ne garantit pas l'assurance un décollage économique, si les conditions, qui prévalent localement, ne sont pas favorables. Or, les autorités en charge de la gestion politique de la ville peinent à s'organiser, en proie elles-mêmes à des dissensions. Les transferts financiers auxquels ont procédé collectivement les migrants ont permis de suppléer l'insuffisance des infrastructures

médicales et scolaires, bien que la concertation avec les autres acteurs en charge de la gouvernance de la ville soit restée problématique. Mais ces transferts ont également contribué à faire naître de nouveaux besoins et ont favorisé l'émergence de nouvelles formes de distinction et d'exclusion. Ils ont en effet conduit toute une frange de la population à vouloir profiter par tous les moyens de cette nouvelle manne financière. De l'élite commerçante à la famille élargie en passant par les autorités politiques et coutumières, non seulement, il importe désormais d'appartenir à une famille de migrants pour exister à Béguédo mais il faut, de surcroît, s'y faire une place de choix pour espérer bénéficier des plus fortes retombées. L'argent de la migration a donc largement contribué à exacerber les tensions dans la ville entre les familles et à l'intérieur des familles, remettant en question les solidarités obligées. Conscients des effets déstabilisants, à la fois de leur absence au pays et de leurs modes d'action sur la ville, et devant, par ailleurs, faire face en Italie à des contraintes croissantes, les migrants peinent à garder une ligne claire ; ils reconsidèrent leurs ambitions et priorités : l'ARBI est devenue bicéphale. Ils s'efforcent individuellement de sécuriser leur propre avenir professionnel.

À elle seule, la migration ne peut produire du développement, elle peut seulement accompagner un mouvement plus général qui aurait déjà été enclenché. L'émigration relève d'abord d'un choix individuel alors que les objectifs de développement se prennent au niveau d'une société dans son ensemble.

## Références bibliographiques

- ADAMS, R.H., PAGE, J., 2005, « Do International Migration and Remittances reduce Poverty in Developing Countries? », *World Development*, 33 (10), p. 1645-1669.
- AMMASSARI, S., BLACK, R., 2001, « Harnessing the potential of migration and return to promote Development: Applying concepts to West Africa », *IOM Migration Research Series*, 5, Geneva, IOM.
- AZAM, J.-P., GUBERT, F., 2006, « Migrants' remittances and the Household in Africa: A Review of Evidence », *Journal of African Economy*, vol.15, Supplément 2.
- BAHIRE, P. S., 2006, *Migration et Développement : les "Italiens" dans le développement du département de Béguédo*, Mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université de Ouagadougou, 103 p.
- BERTONCELLO, B., 2010, « Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger, acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Annales de géographie*, n° 675, septembre-octobre, p. 560-583.

- BLION, R., BREDELOUP, S., 1997, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », In B. Contamin, H. Memel-Foté (ed.), *Le modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala-Orstom, p. 707-737.
- BLION, R., 1995, « Les Burkinabés de Côte-d'Ivoire entre "intégration" et circulation migratoire », *Mondes en Développement*, 23 (91), p. 81-93.
- BLION, R., 1996, « De la Côte-d'Ivoire à l'Italie. Pratiques migratoires des Burkinabés et logiques d'États », *Studi emigrazione*, XXXIII (121), p. 47-67.
- BLION, R., 2001, « Economies et transferts migratoires, révélateurs des contradictions entre politiques et pratiques migratoires », In R. Blion et I. Rigoni (coord.), *D'un Voyage à un autre, Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, Paris, Karthala, p. 95-114.
- BREDELOUP, S., 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 217, 1, p. 185-201.
- CAMBREZY, L., DOMENACH, H., 2006, *Migrations internationales et développement*, Document de synthèse rédigé pour la CPD (Commission Population Développement de l'ONU).
- CHAMY, R., FULLENKAMP, C., JAJAH, S., 2005, « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? » *IMF Staff Papers*, 52. (1).
- COGNEAU, D., GUBERT, F., 2005, « Migrations du Sud, pauvreté et développement », In M. El Mouhoud (dir.), *Les nouvelles migrations, un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, Ed Universalis.
- CONDE, J., DIAGNE, P.S., 1986, *South-North International Migrations, a Case Study: Malian, Mauritanian and Senegalese Migrants from Senegal River Valley to France*, Paris: OECD.
- DAUM, C., 1994, « Ici et là-bas, immigration et développement, les associations des émigrés ouest-africains en France », *Migration et développement*, vol. 6, n° 32, p. 99-110.
- DAUM, C., 1998, *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala.
- DELAUNAY, D., TAPINOS, G., 1998, *La mesure de la migration clandestine en Europe*, Rapport de synthèse. Luxembourg, Eurostat.
- FAINI, R., 2007, « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine », *Revue d'Economie du Développement*, vol. 21, 2-3, p. 153-182.
- FAURE, A., 1996, *Le pays bisssa avant le barrage de Bagré. Anthropologie de l'espace rural*, Paris, Harmattan, 311 p.
- GONIN, P., 1997, *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Lille, Université des Sciences et technologie.
- GUILMOTO, C.Z., SANDRON, F., 2003, *Migration et développement*, Paris, La Documentation française, 142 p.
- HAZARD, B., 2004, « Entre le pays et l'outre-pays. "Little Italy" dans le Bisaku (Burkina Faso) », *Journal des Africanistes*, 74-1/2, p. 249-274.
- HAZARD, B., 2010, « Réinventer les ruralités. La diaspora burkinabè en Italie dans la reconfiguration des territoires ruraux : l'exemple de Béguédo », *Cahiers d'études africaines*, 2-3-4 - n° 198-199-200, p. 507-528.
- MADRE, I., 1996, *La politique de gestion des Burkinabè de l'étranger de 1960 à nos jours*, ENAM, Ouagadougou, 75 p.

- MARMORA, L., 2002, *Les politiques de migrations internationales*, Paris, L'Harmattan, 269 p.
- OUEDRAOGO, L. 2003, *Les transferts de fonds des migrants au Burkina Faso*, Rapport, Ouagadougou, OIT.
- PETIT V., 2002, « Migrations internationales et développement », In Y. Charbit, *Le monde en développement. Démographie et enjeux socio-économiques*, Paris, Documentation française.
- QUIMINAL, C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Bourgois, 223 p.
- RUSSELL, S.S., JACOBSEN, K., STANLEY, W.D., 1990, *International Migration and Development in Sub-Saharan Africa*, World Bank Discussion Papers 101, Washington D.C., World Bank.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG, O., 1995, « Les Burkinabé et les Sénégalais dans le contexte de l'immigration ouest-africaine en Italie », *Mondes en développement*, 91, p. 67-80.
- SINARE, R. Z., 1995, *Etude de la filière oignon dans le département de Béguedo (Province du Boulgou)*, Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur du développement rural (option : agronomie), IDR/Université de Ouagadougou.
- TALL, M., 2009, *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala, 286 p.
- ZONGO, M., 2003, *Migration internationale et développement au Burkina Faso*, Rapport, Ouagadougou, OIT.
- ZONGO, M., 2009, « *L'italian dream* : côté cour. L'impact des transferts financiers des émigrés bissa en Italie sur les villages de départ dans la province du Boulgou au Burkina Faso », *Annales de l'Université de Ouagadougou*, série A, vol. 8, p. 397-419.

Bredeloup Sylvie, Bertoncetto B. (2016)

Les "Italiens" de Béguédo, acteurs du développement urbain : une exemplarité à réinterroger

In : Bredeloup Sylvie (ed.), Zongo M. (ed.). *Repenser les mobilités burkinabè*

Paris : L'Harmattan, p. 223-251. (Etudes Africaines : Série Sociologie)

ISBN 978-2-343-08730-6